

FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

COMPOSOL BURY

AMENDEMENT ORGANIQUE ET FERTILISANT

AVANTAGES

- Apporte de la matière organique
- Augmente la rétention en eau du sol
- Améliore la fertilité et la structure du sol
- Inocule le sol de milliards de micro-organismes et stimule la microflore indigène

VALEURS FERTILISANTES

Paramètres	Teneur totale moyenne	Valeur fertilisante disponible	
		Print.-été	Automne
Azote total kg/tm	3,5 à 6,8	0,4 à 1,4	0,3 à 1,3
Phosphore (P ₂ O ₅) kg/tm	5,7 à 12,3	4,3 à 9,2	2,7 à 5,8
Potassium (K ₂ O) kg/tm	1,0 à 2,0	1,0 à 2,0	0,7 à 1,8
Densité tm/m ³	0,6 à 0,8		
Matière sèche %	35 à 50		
Matière organique %	45 à 65		
C/N	15 à 30		



SPÉCIFICATIONS

- Compost fabriqué à partir de biosolides municipaux, biosolides agroalimentaires et matières ligneuses
- Certifié par le BNQ, compost type B, norme CAN/BNQ 0413-200/2016
- Aucune autorisation requise
- Contrôle de qualité effectué périodiquement



MODE D'EMPLOI

- Dose d'épandage variant de 5 à 15 tm/ha (2 à 6 tm/ac)
- Appliquer à l'aide d'un épandeur de précision ou conventionnel
- Suivre les recommandations agronomiques figurant au PAER

Pour plus d'informations, communiquez avec un de nos conseillers techniques:

Région de l'Abitibi-Témiscaminque
819-444-1047

Région de Québec
418-933-0525

Région du Centre du Québec et Mauricie
819-380-7955

Région de la Montérégie
514-210-7035 ou 514-349-4677

Région de Lanaudière
450-494-2940

Région de l'Estrie
888-474-7657

Région des Laurentides et de l'Outaouais
514-817-4362